

PORT DE PLAISANCE DE SÈTE

34200 SÈTE

tél : 04 67 74 98 97 - email : portstclair@portsuddefrance-sete.fr

AUTRES REDEVANCES 2026 (TTC)

TERRE-PLEIN, PONTON OU PLAN D'EAU

Le m2, par an - facturé au mois

10.33 €

CONSTRUCTION (hangar, préfabriqué, bureau, bâtiment, amphithéâtre)

Le m2, par an

33.84 €

CONSTRUCTION destinée à un usage à forte valeur ajoutée (terrasse, parking, restaurant)

Le m2, par an

18.31 €

En outre, pour les occupations à usage commercial permettant de tirer un bénéfice financier direct de l'occupation

2,5% du chiffre d'affaires réalisé sur la totalité du domaine public portuaire

1,0% du chiffre d'affaires réalisé en cas d'activité partielle sur le domaine public portuaire

Concernant ces activités, le minimum de perception est fixé à

Terre-plein, ponton ou plan d'eau

764.70 €

Construction (hangar, préfabriqué, bureau, bâtiment, amphithéâtre)

1 527.93 €

Construction destinée à un usage à forte valeur ajoutée (terrasse, véranda, parking, restaurant)

1 527.93 €

Pour les associations dont l'activité en rapport avec le monde maritime et ouverte à tout public, est désintéressée et concourt à la satisfaction d'un intérêt général, minoration des tarifs précédents de 50% y compris le minimum de perception.



REÇU EN PREFECTURE
LE 18/06/2026
Application du décret (signature)
95_DE-001-501700595-2026-06-10-DEL161-4_TH



PORT DE PLAISANCE DE SETE

34200 SETE

tél : 04 67 74 98 97 - email : portstclair@portsuddefrance-sete.fr

AUTRES REDEVANCES 2026 (TTC)

FRAIS DE GESTION DE DOSSIER

Long-métrage, film publicitaire, fiction et série-télé, programme de flux (plateau TV)	430.56 €
Court-métrage, clip, film institutionnel	430.56 €
Documentaire, magazine, reportage	Gratuit

TOURNAGES ET PRISES DE VUES

Long-métrage, film publicitaire, fiction et série-télé, programme de flux (plateau TV)	959.54 €/jour
Court-métrage, clip, film institutionnel	516.67 €/jour
Documentaire, magazine, reportage	Gratuit
Une redevance complémentaire correspondant à 50% de la redevance forfaitaire journalière de tournage sera appliquée pour les journées de montage/démontage des décors. Une augmentation de 50% sur la redevance forfaitaire journalière de tournage sera appliquée pour les tournages de nuit (21h00 - 6h00).	

CANALISATIONS ENTERRÉES (emprise de plus ou moins d'un mètre) et passages de câbles divers

Le mètre linéaire, par an	15.20 €
Minimum de perception	757.13 €

CANALISATIONS AÉRIENNES (emprise de plus ou moins d'un mètre) et passages de câbles divers

Le mètre linéaire, par an	18.25 €
Minimum de perception	908.57 €

LOCATION DE FIBRES OPTIQUES

2 brins : par mètre, par an	0.6135 €
4 brins : par mètre, par an	1.0906 €
Location de fourreaux : par an et par mètre linéaire	2.7266 €



PORT DE PLAISANCE DE SÈTE

34200 SÈTE

tél : 04 67 74 98 97 - email : portstclair@portsuddefrance-sete.fr

AUTRES REDEVANCES 2026 (TTC)

CONNEXION INTERNET FIBRE OPTIQUE

5 Mb/s : par mois	57,18 €
10 Mb/s : par mois	107,44 €
15 Mb/s : par mois	161,18 €
20 Mb/s : par mois	206,84 €
30 Mb/s : par mois	249,23 €
50 Mb/s : par mois	331,74 €
100 Mb/s : par mois	415,03 €
200 Mb/s : par mois	570,19 €
300 Mb/s : par mois	715,90 €
400 Mb/s : par mois	836,28 €
500 Mb/s : par mois	950,31 €
1 000 Mb/s : par mois	1 507,83 €

Les coûts de connexion initiaux sont à la charge du demandeur. Nous consulter pour toute autre prestation liée aux connexions internet. Il est précisé que le client reste seul responsable de sa protection contre les risques de cyberattaques. A ce titre, la responsabilité de Port Sud de France ne saurait être engagée, et notamment en cas de pertes de données, d'attaques contre ses systèmes ou de pertes financières associées.

LOCATION

Pontons flottants : le m2, par an	650,27 €
Garde-corps : le ml, par an	254,93 €

FRAIS DE RECOUVREMENT FORCÉS

Par dossier	50 €
-------------	------

